



**De :** Alain Coudray <acoudray@bretagne-peches.org>

**Envoyé :** mardi 11 mai 2021 11:59

**Objet :** L'état français déclare la guerre a ses pêcheurs : Acte 1 scène 2

**Importance :** Haute

Mesdames Messieurs,

Vendredi 7 mai 2021 restera une date malheureusement historique pour les professionnels de la pêche.

Celle où les marins pêcheurs, depuis la mer, ont pacifiquement réclamé le droit d'être des acteurs d'une vraie transition écologique, ont rappelé qu'ils défendraient la biodiversité marine de la baie de Saint-Brieuc, et réaffirmé qu'ils mettraient tous les moyens en œuvre pour éviter l'industrialisation de la mer sur une zone fonctionnelle pour de nombreuses espèces de poissons, crustacés, coquillages....

Dans ce contexte sanitaire sans précédent et face aux incertitudes sur la pêche autour des îles Anglaises normandes, les professionnels ont montré qu'ils savaient être solidaires quand l'objectif est de protéger la mer et l'environnement marin.

Les professionnels de la pêche costarmoricains remercient chaleureusement tous les professionnels venus d'Ille-et-Vilaine et de Normandie depuis la mer et ceux venus spécialement depuis Port en Bessin, le Tréport et le Crotoy défendre leur métier aux côtés des costarmoricains.

Le CDPMEM 22 remercie également tous les comités des pêches, associations de protection de l'environnement et du littoral ayant apporté leur soutien par leur présence au Cap Frehel, par voie de presse ou par courrier.

Les comités des pêches doivent avoir l'ambition d'exiger que le déploiement de cette transition se fasse avec les pêcheurs, et dans le cas contraire, d'œuvrer pour que ces projets n'aboutissent pas.

Aujourd'hui la colère est vive, la guerre déclarée par l'Etat français ne restera pas sans réponses.

Ce vendredi, l'alerte a été lancée, le combat ne fait que commencer, à terre et en mer, les actions vont se multiplier afin que l'Etat comprenne **qu'il est temps de faire de l'écologie avec son cœur, en prenant en considération les usages et la société qui définissent le territoire et dans une volonté de respecter ces derniers et l'environnement, et pas uniquement en brassant des euros....**

L'Etat français devra répondre de ses actes, surtout lorsqu'il agit en ayant conscience que les engagements pris sur le territoire n'ont pas été respectés et qu'il a été alerté par la communauté scientifique sur les méconnaissances liées aux impacts de ces projets sur la faune marine.

Aujourd'hui, le mépris envers notre profession est intolérable. Le courrier reçu la semaine dernière (en PJ) et les paroles de l'Etat répétant à la profession d'aller chercher des compensations est un aveu d'échec sur le déploiement des énergies marines renouvelables.

En réponse à ces propos insultants, je reprendrai les paroles des marins pêcheurs costarmoricains lors du rassemblement du 7 mai 2021 :

- *« La mer n'est pas à vendre, elle est un bien commun que nous ne vous laisserons pas sacrifier pour une pseudo-écologie »*
- *« Nous ne sommes pas là pour mendier notre avenir »*
- *« Vous ne ferez pas de notre profession un musée »*
- *« Nous ne voulons pas de leur argent, nous voulons juste faire notre métier et préserver nos ressources »*
- *« Nous ne voulons pas de leur argent, tout l'or du monde ne suffira pas pour faire passer le délit d'Ecocide mis en place en baie de Saint-Brieuc»*

Advienne que pourra

Alain COUDRAY  
Président du CDPMEM22